

L'Observatoire Erasmus +

{notes}

Les effets d'Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur

{ L'éditorial }

Créé en 2004 comme une réponse européenne aux bourses américaines Fulbright, le programme d'excellence Erasmus Mundus est, depuis 2014, intégré à la dimension internationale du programme Erasmus + en tant qu'action centralisée de mobilité dite Masters conjoints Erasmus Mundus (MCEM/EMJMD). Les doctorats Erasmus Mundus sont désormais intégrés au programme de recherche européen Horizon 2020 en tant qu'action Marie Skłodowska - Curie (bourses de mobilité).

Cette action d'Erasmus + vise à favoriser l'excellence, la qualité, l'innovation et l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, à améliorer la qualité et l'attractivité de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES/EHEA), à soutenir l'action extérieure de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur en proposant aux meilleurs étudiants du monde entier des bourses d'études bien dotées, à parfaire enfin le niveau des compétences et des aptitudes des diplômés, en particulier leur pertinence sur le marché du travail et à impliquer davantage les employeurs dans le monde de l'enseignement supérieur.

Ces programmes d'études intégrés sont mis en œuvre par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur d'au moins trois pays participants au programme Erasmus +, avec la possibilité d'impliquer des pays partenaires. Ils concernent toutes les disciplines. Le coordinateur est un établissement supérieur européen. La réussite du parcours d'études de Master conjoint débouche, pour l'étudiant, sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

Les établissements français d'enseignement supérieur (EFES) se sont fortement impliqués dès le début du Programme Erasmus Mundus. Entre

2009 et 2016, ce sont 70 EFES différents qui y ont pris part, soit en tant que coordinateurs, soit en tant que partenaires ; ils ont été actifs dans 122 projets sélectionnés sur un total de 234. Un tiers des participations françaises relèvent du domaine ingénierie - industrie manufacturière - construction, 22% sciences - mathématiques - informatique, 17% agriculture - médecine vétérinaire. Ils ont accueilli environ 3 900 étudiants du monde entier (Chine, Mexique, Brésil, Espagne...) sur un total de 26 317 étudiants Erasmus Mundus.

L'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur peut se définir comme « un processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle ou mondiale dans les finalités, les rôles ou l'organisation de l'enseignement postsecondaire ». Il est possible d'en distinguer deux modalités : l'internationalisation « à l'étranger » et l'internationalisation « à domicile ». L'internationalisation « à l'étranger » « englobe toutes les formes d'éducation par-delà les frontières : mobilité des personnes, des projets, des programmes et des prestataires »². L'internationalisation « à domicile » est « plus axée sur les curricula et sur les activités favorisant une compréhension internationale ou mondiale et l'acquisition de compétences interculturelles »³. Ces deux modalités d'internationalisation sont de plus en plus liées.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure la promotion et l'accompagnement (information, conseil) des établissements qui répondent à l'appel à proposition annuel Erasmus Mundus de l'agence exécutive européenne «Education, Audiovisuel, Culture» (EACEA) à Bruxelles.

• • •

¹ Knight Jane (2003), « Updating the definition of internationalization », *International Higher Education*, n°33, The Boston College Center for International Higher Education, p.2

² H. de Wit, F. Hunter, L. Howard, E. Egron-Plok (2015), *L'internationalisation de l'enseignement supérieur*, Parlement Européen, p.50

³ Ibid

L'Agence a souhaité mieux connaître, pour la période 2009-2016, les effets du développement du programme Erasmus Mundus (2009-2013) et des Masters conjoints Erasmus Mundus, sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur : effets sur les stratégies à l'international, sur la qualité des formations et de l'offre de formation, sur l'accueil des étudiants. Suite à un marché public, elle a confié l'étude à Technopolis France qui l'a conduite entre septembre 2016 et mars 2017.

Il ressort de l'étude des effets différenciés selon les stratégies à l'international des établissements. Erasmus Mundus semble participer de la stratégie internationale des établissements français sans pour autant avoir un effet direct sur celle-ci, à l'exception des établissements combinant une stratégie internationale claire avec une visibilité internationale faible. Les établissements utilisent ce programme essentiellement dans un objectif d'internationalisation « à l'étranger ». Il s'agit alors de renforcer des partenariats et collaborations déjà existants et/ou d'attirer des étudiants de haut niveau et d'améliorer l'image de l'établissement à l'international.

Néanmoins, cette internationalisation « à l'étranger » a des effets importants sur la mise en place d'une internationalisation « à domicile ». **D'un outil d'attractivité pour la recherche et la formation, Erasmus Mundus, a permis une amélioration des formations par l'intégration d'approches et de pratiques, plus interculturelles**

et internationales. Les autres étudiants en bénéficient également grâce, à la diffusion de la démarche qualité et aux innovations pédagogiques encouragées par ces programmes d'études intégrés européens.

On notera également la participation des entreprises à ces cursus d'excellence ainsi que la constitution parfois de véritables réseaux d'alumni autour d'un curriculum spécialisé.

La difficulté majeure à laquelle sont confrontés les établissements français d'enseignement supérieur est la pérennité de ces formations. Lors de l'arrêt des financements européens, il est difficile de les maintenir à un même niveau de qualité et d'excellence. La perte concomitante du label Erasmus Mundus a de plus un effet sur l'attractivité du diplôme. Il convient dès lors de réfléchir, plus en amont, peut-être au niveau national, aux diverses solutions pour encourager la poursuite de ces formations hors financement européen.

Divers solutions sont préconisées par la récente étude de la Commission européenne « Sustainability of Erasmus Mundus Master Courses – Best practice guide based on survey results and analysis »⁴.

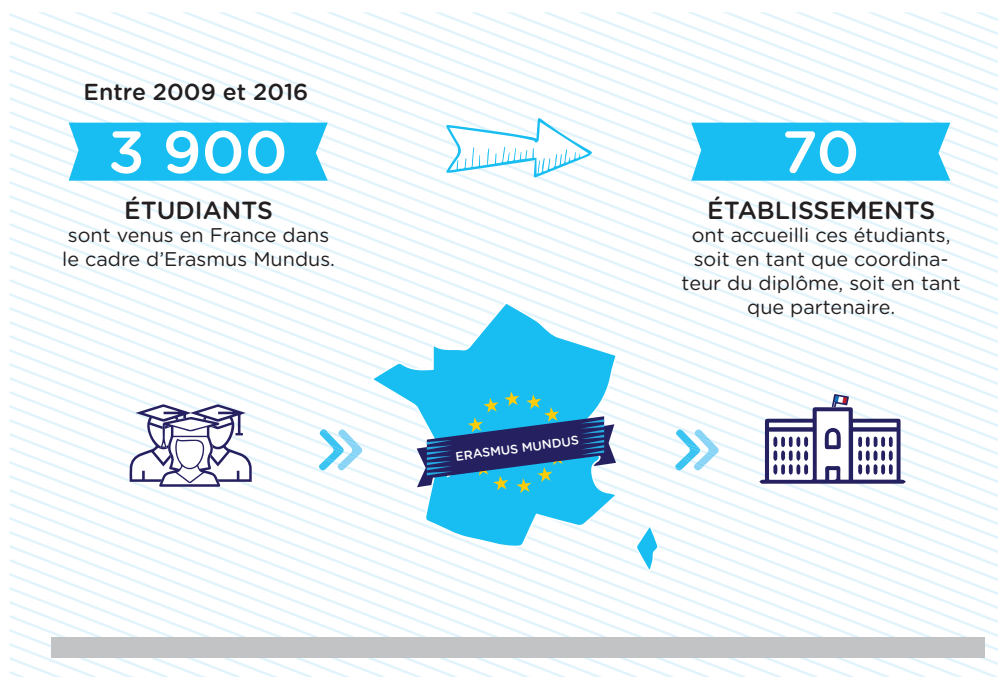
Laure Coudret-Laut,
Directrice de l'Agence Erasmus+ France
/ Education Formation

{ SOMMAIRE }

1	■ Erasmus Mundus*, outil au service de la stratégie internationale des établissements français	{ 5 }
	1.1 La France, premier pays utilisateur du programme Erasmus Mundus	{ 5 }
	1.2 Des effets différenciés selon les stratégies internationales des établissements	{ 9 }
2	■ L'utilisation du programme Erasmus Mundus par les établissements français	{ 11 }
	2.1 Des partenariats et des collaborations développés	{ 11 }
	2.2 Une image et une attractivité renforcées à l'international	{ 14 }
3	■ Des effets importants sur la qualité de l'offre de formation des établissements français	{ 17 }
	3.1 Une démarche qualité qui se diffuse à l'établissement	{ 17 }
	3.2 Des innovations pédagogiques partagées	{ 18 }
	3.3 Un accueil personnalisé des étudiants étrangers à développer	{ 20 }
	■ Conclusion	{ 22 }
	■ Annexe 1 : Bonnes pratiques et préconisations	{ 24 }

⁴ https://bildung.erasmusplus.at/fileadmin/Dokumente/bildung.erasmusplus.at/Hochschulbildung/Erasmus_Mundus_Joint_Master/sustainabilitysurvey2017.pdf

* Erasmus Mundus est une facilité pour parler à la fois du programme Erasmus Mundus (2009-2013) puis des Masters conjoints Erasmus Mundus du programme Erasmus + (2014-2020)



Points à retenir

Près de **3 900 étudiants** sont venus en France dans le cadre d'Erasmus Mundus entre 2009 et 2016. **70 établissements** ont accueilli ces étudiants, soit en tant que coordinateur du diplôme, soit en tant que partenaire. La France est le premier pays participant au programme. 52% des formations Erasmus Mundus sur cette période comptent au moins un établissement français coordinateur ou partenaire.

Le programme Erasmus Mundus semble participer de la stratégie internationale des établissements sans pour autant avoir un effet direct sur celle-ci, exception faite des établissements combinant une stratégie internationale claire mais une visibilité internationale faible.

Pour ces derniers, les formations Erasmus Mundus constituent un élément clé et structurant de la mise en œuvre de la stratégie.

Pour la plupart des autres établissements, soit le programme Erasmus Mundus n'est qu'un outil parmi d'autres, soit il n'est qu'un partenariat constitué par des enseignants-chercheurs sans effet sur la politique de l'établissement.

Il n'en reste pas moins que les formations Erasmus Mundus permettent **de valoriser des partenariats de recherche préexistants et de structurer ou consolider des réseaux de recherche.** Ces formations conduisent également à

un renforcement **de l'image internationale** des établissements en améliorant l'attractivité des établissements auprès d'étudiants étrangers de haut niveau et dans le développement de la coopération de recherche.

Les effets les plus importants portent sur les formations et l'offre de formation des établissements. La nécessité de mettre en place **une démarche qualité exigeante** dans le cadre du programme Erasmus Mundus permet aux établissements de bénéficier de procédures qualité souvent plus développées qu'au niveau national. Cette démarche qualité **essaime dans les établissements.** Dans le même temps, la co-construction de ces diplômes exige **des innovations pédagogiques** qui sont **réutilisées par et pour des étudiants non-inscrits dans ces diplômes.**

Enfin, **l'accueil des étudiants Erasmus Mundus** est très personnalisé, les étudiants bénéficiant d'un **accompagnement particulièrement développé.** Plusieurs établissements indiquent que les formations Erasmus Mundus les ont **poussés à concevoir des modalités d'accueil similaires pour tous les étudiants étrangers et tous les diplômes internationaux.**

Pour autant, la pérennité de ces formations semble difficile sans le soutien financier de la Commission européenne et sans le maintien du label « Erasmus Mundus ».

{ Méthodologie }

La présente note a été réalisée à partir de l'étude menée par Technopolis France et commandée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation. Elle a été menée entre septembre 2016 et mars 2017.

L'objectif de l'étude est d'apprécier les effets de la création et du développement des masters et doctorats conjoints Erasmus Mundus au cours de la période 2009-2016 sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur participant à ce programme, qu'ils soient coordinateurs ou partenaires de projets. Plus précisément, il s'agit d' :

- évaluer les effets du programme sur les stratégies à l'international des établissements français d'enseignement supérieur participant au programme,
- évaluer les effets du programme sur la qualité des formations et l'offre de formation des établissements participant à ce programme.

Pour mesurer ces effets, l'étude se base sur deux volets distincts :

- une enquête qualitative auprès des établissements français d'enseignement supérieur à travers des entretiens semi-directifs,
- une exploitation des bases de données européennes sur les étudiants et les établissements participant au programme.

Méthodologie de l'étude qualitative

La société Technopolis France a mené 75 entretiens auprès de différents acteurs.

- 35 entretiens avec des Présidents d'université, Di-

recteurs d'école, Vice-Présidents en charge des relations internationales d'établissements français participant au programme Erasmus Mundus. Ce sont les établissements « test ».

- 10 entretiens auprès des mêmes acteurs d'établissements « témoins » à savoir des établissements ne participant pas au programme Erasmus Mundus.

- 10 entretiens avec des responsables d'établissements partenaires étrangers.

- 20 entretiens avec des coordonnateurs de formation Erasmus Mundus dans un établissement français. Ces entretiens ont concerné 47 établissements différents : 37 impliqués dans au moins un projet Erasmus Mundus sur les 70 établissements français au total ayant une formation Erasmus Mundus entre 2009 et 2016 et 10 établissements non impliqués.

L'analyse des effets du programme Erasmus Mundus est basée sur 4 critères :

- le type d'établissement : université ou école,
- la taille de l'établissement mesurée en effectifs d'étudiants,
- le prestige et la visibilité mesurés par la présence de l'établissement dans le classement de Shanghai ou dans celui du Times Higher Education,
- l'existence ou non d'une stratégie internationale explicite, c'est-à-dire qui s'appuie sur des axes stratégiques précis et des activités associées. La mesure de cet indicateur repose sur des éléments tangibles tels que la production d'un document de stratégie internationale avec des objectifs précis basés sur des axes stratégiques clairs, des zones géographiques ciblées et des actions opérationnelles à mettre en œuvre.

■ Exemple de l'existence explicite d'une stratégie :

« Notre stratégie s'articule autour de 4 points :

- Tous nos étudiants doivent avoir une formation à l'international. Au moins 1 semestre (2/3 chez les ingénieurs : double diplôme de 2 ans).
- L'établissement est un campus international, avec 1/3 d'étudiants internationaux sur le site (dont une partie paie des frais d'inscription).
- Le développement de campus offshore : certains avec les autres écoles (Ecole de Pékin), d'autre via des contributions au projet de l'école de Paris (Inde, Maroc), un seul à l'île Maurice (vise le public anglophone d'Afrique).
- Le recrutement de professeurs internationaux (au moins 20%) ».

■ Exemple de stratégie non explicite :

« Priorité en termes de coopération : qu'elles soient structurantes et pérennes, pour éviter la tentation du saupoudrage. Cela implique des individus, mais aussi des équipes. Et si possible avec une synergie entre la formation et la recherche (mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs) ».

Méthodologie de l'exploitation des données de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture

L'action Masters conjoints Erasmus Mundus est une action gérée par l'agence exécutive « Education, Audiovisuel et Culture » (EACEA) à Bruxelles.

L'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture a fourni deux bases de données pour la réalisation de cette étude:

- une base « établissements » qui comporte tous les projets qui impliquent un établissement ou une organisation française (que le projet ait été retenu ou non). La base comporte les données suivantes : nom de l'établissement, nationalité, nom du projet et le ou les domaines scientifiques du diplôme.

- une base « étudiants » qui affiche toutes les mobilités de tous les étudiants dans tous les pays. La base comporte les données suivantes : nationalité de l'étudiant, genre, date de naissance, nom de son établissement d'enseignement supérieur d'origine, nom de l'établissement d'accueil, pays de l'établissement d'accueil et nom du diplôme.

A partir de la base « établissements », Technopolis France a mené une analyse des réseaux qui permet de dégager des communautés de partenariats et ainsi d'étudier la place de chaque établissement français au sein de chaque communauté.

A partir de la base « étudiants », des flux entrants ont été construits et des cartographies de l'origine des étudiants ont pu être développées.

{1}

Erasmus Mundus, outil au service de la stratégie internationale des établissements français

Des années 1960 aux années 1990, la politique d'internationalisation des établissements était basée principalement sur le développement de la coopération avec les pays francophones. Le lancement des programmes européens de recherche et de formation dans l'enseignement supérieur dans les années 80 et 90 réorientent cette politique vers l'espace européen : mobilité étudiante intra-européenne dans le cadre du programme Erasmus et mise en œuvre du processus de Bologne. Il faut attendre 2003 (classement de Shanghai) pour qu'une véritable politique d'internationalisation soit mise en œuvre dans les établissements français. Ces avancées

sont accompagnées par les lois de 2007 et 2013 qui renforcent l'autonomie des établissements, ce qui va se traduire par l'élaboration de stratégies internationales plus ou moins développées selon les établissements.

La France se saisit dès 2004 du programme Erasmus Mundus et devient le pays le plus actif du programme. Entre 2009 et 2016, les établissements français sont présents dans plus de 50% des projets. Toutefois, cette utilisation importante du programme ne répond pas toujours à une stratégie à l'international explicite des établissements d'enseignement supérieur.

{1.1}

La France, premier pays utilisateur du programme Erasmus Mundus

Erasmus Mundus, intégré désormais au programme Erasmus +⁵, vise à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations d'excellence au niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Ces formations sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium composé au minimum de trois établissements d'au moins trois pays participant au programme Erasmus +. Le coordinateur doit être un établissement d'enseignement supérieur européen. Il est possible d'associer au consortium des établissements d'enseignement supérieur de pays partenaires.

Des partenaires associés (entreprises, organismes publics, organisations de recherche, etc.) peuvent également prendre part à la mise en œuvre du master ou à des activités spécifiques afin d'apporter une expertise particulière. Ces formations concernent toutes les disciplines et accordent des bourses sur deux années maximum, avec une majorité des bourses attribuées aux étudiants non européens. Le parcours d'études doit s'effectuer au minimum dans deux pays participant au programme, avec possibilité de mobilité dans un pays partenaire selon la composition du consortium. La réussite du programme de master conjoint débouche sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

⁵ Les doctorats Erasmus Mundus ne dépendent plus du programme Erasmus + mais du programme de recherche Horizon 2020.



La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne possèdent ensemble 41% des participations

Entre 2009 et 2016, 70 établissements français d'enseignement supérieur différents ont participé à ce programme, soit en tant que coordonnateurs, soit en tant que partenaires. Ils ont été actifs dans 122 projets sélectionnés sur un total de 234 projets retenus, soit 52% des projets.

Un établissement pouvant participer à plusieurs projets, la France compte 172 participations à des projets Erasmus Mundus sélectionnés, soit 13% de l'ensemble des participations (1368 participations pour 234 projets de formation Erasmus Mundus sur la période 2009-2016). La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne pèsent conjointement 41% des participations et seulement 27 projets Erasmus Mundus (soit moins de 12% des projets) n'impliquent pas d'établissements français, espagnol, italien ou allemand.

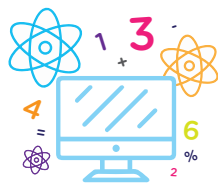
● **Tableau 1 : Nombre de projets par pays de 2009 à 2016**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

	NOMBRE DE PROJETS PAR PAYS POUR LESQUELS IL Y A AU MOINS UN PARTICIPANT DANS CE PROJET	EN % DU TOTAL DE PROJETS
France	122	52%
Espagne	107	46%
Allemagne	102	44%
Italie	101	43%
Royaume-Uni	71	30%
Pays-Bas	67	29%
Portugal	65	28%
Suède	54	23%
Belgique	52	22%
Pologne	32	14%
Danemark	23	10%
République Tchèque	23	10%
États-Unis	22	9%
Norvège	22	9%
Brésil	20	9%
Finlande	19	8%
Irlande	18	8%
Hongrie	17	7%
Chine	15	6%
Autriche	14	6%
Grèce	13	6%
Inde	11	5%
Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Egypte, Equateur, Estonie, Indonésie, Islande, Israël, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Moldavie, Nouvelle Zélande, Ouganda, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suisse, Taiwan, Tunisie et Turquie	Moins de 10 projets	Moins de 4% pour chacun de ces pays



33%
ingénierie, industrie
manufacturière et
construction



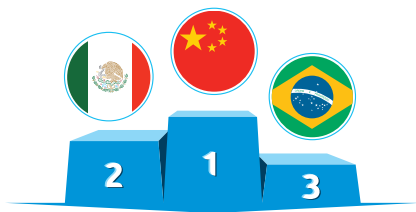
22%
sciences,
mathématiques et
informatique

Un tiers des participations françaises se fait dans une formation du domaine de l'ingénierie, industrie manufacturière et construction et 22% en sciences, mathématiques et informatique. La France est sous-représentée dans les formations des domaines Lettres et Arts ou Sciences Sociales, Commerce et Droit.

● **Tableau 2 : Participations aux programmes Erasmus Mundus par thématique de 2009 à 2016**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

THÉMATIQUES	PARTICIPATIONS FRANÇAISES	PARTICIPATIONS DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS
Agriculture et médecine vétérinaire	17%	14%
Ingénierie; industrie manufacturière et construction	33%	31%
Santé et bien-être	11%	11%
Lettres et arts	10%	14%
Sciences, mathématiques et informatique	22%	20%
Sciences sociales, commerce et droit	6%	9%
Non disponible	1%	1%
Total	100%	100%



La Chine, le Mexique et le Brésil font parti du top 3 des pays ayant le plus de séjours d'études à l'étranger dans le cadre des formations Erasmus Mundus

Entre 2009 et 2016, la France a accueilli 3 891 étudiants dans le cadre des formations Erasmus Mundus sur 26 317 étudiants accueillis au total dans le cadre du programme Erasmus Mundus. Ceci représente 15% de l'ensemble des étudiants.

Nous identifions 139 nationalités différentes sur l'ensemble de la période d'observation. Avec 220 étudiants, les étudiants de nationalité chinoise sont les premiers étudiants dans les établissements français dans le cadre des formations Erasmus Mundus, ils représentent 6% de l'ensemble des séjours d'études effectués en France. Le Mexique arrive second avec 180 étudiants (5%), puis le Brésil avec 164 étudiants (4%)⁵.

Le premier pays européen, l'Espagne, arrive en 4^e position avec 159 séjours d'études, suivi de la France avec 157 séjours d'études.

⁵ Le programme prévoit qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par nationalité dans chaque formation. Néanmoins, des pays peuvent bénéficier d'une offre de bourses complémentaires pour ces étudiants.

● **Carte 1 et 2 : Nombre de séjours d'études en France selon les nationalités des étudiants**
(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)



{1.2}

Des effets différenciés selon les stratégies à l'international des établissements

L'implication de la France dans le programme pose la question du lien éventuel avec la stratégie des établissements. Les établissements se sont-ils saisis du programme Erasmus Mundus pour élaborer ou développer une stratégie internationale ou bien l'ont-ils utilisé comme un outil d'opérationnalisation d'une stratégie internationale préétablie ?

Si le processus d'ouverture à l'international et de réflexion stratégique est bien entamé depuis plusieurs années, tous les établissements ne sont

pas dotés d'une stratégie internationale clairement définie et formalisée. L'identification du niveau de stratégie internationale des établissements permet de distinguer les établissements qui ont une stratégie explicite de ceux pour lesquels la stratégie est imprécise.

Pour le groupe test, 21 établissements ont une stratégie précise et 16 ont une stratégie imprécise. Pour le groupe témoin, 5 ont une stratégie explicite et 5 une stratégie imprécise.

● Tableau 3 : Stratégie internationale des établissements interrogés par type d'établissements

(source : étude établissements Technopolis France)

	STRATÉGIE EXPLICITE		STRATÉGIE IMPRÉCISE	
	Groupe test	Groupe témoin	Groupe test	Groupe témoin
Universités	10	3	12	5
Écoles	11	2	4	0

La corrélation entre stratégie internationale explicite et visibilité sur le plan international est forte : les établissements apparaissant dans les classements internationaux ont une probabilité plus forte d'avoir

une stratégie explicite (7/10) que de ne pas en avoir. Néanmoins, la moitié des établissements moins visibles sur le plan international dispose tout de même d'une stratégie explicite.

● Tableau 4 : Stratégie internationale des établissements interrogés par type d'établissements

(source : étude établissements Technopolis France)

	ÉTABLISSEMENT AYANT UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE EXPLICITE	ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE EXPLICITE	TOTAL
Établissements visibles sur le plan internationale	13	5	18
Établissements non visibles sur le plan international	14	15	29
Total	27	20	47

Les établissements qui sont dotés d'une stratégie internationale explicite ont une perception et une politique différentes vis-à-vis des formations Erasmus Mundus comparativement aux établissements qui n'en ont pas.

Trois situations se distinguent :

- Les formations Erasmus Mundus ont un effet structurant sur la mise en œuvre de la stratégie internationale.

- Les formations Erasmus Mundus participent de la mise en œuvre de la stratégie internationale de l'établissement mais ne constituent qu'un outil parmi d'autres au service de la stratégie.

- Les formations Erasmus Mundus restent au niveau d'un partenariat entre enseignants-chercheurs et n'ont pas d'effet sur la stratégie internationale, le plus souvent, peu précise.

Situation 1 : la formation Erasmus Mundus comme élément clé et structurant de la mise en œuvre de la stratégie à l'international

Pour ces établissements, un projet Erasmus Mundus est souvent un élément clé de la stratégie car une formation Erasmus Mundus est considérée comme une consécration sur le plan pédagogique qui rejaillit de fait sur l'établissement. Pour ces établissements, les formations Erasmus Mundus s'inscrivent dans une démarche active de développement à l'international. Cela se traduit souvent par un travail de terrain auprès de leurs composantes et des équipes pédagogiques pour faire de la sensibilisation et pour accompagner le montage du projet mais aussi sa mise en œuvre.

« Aujourd'hui, avoir fait cette expérience-là, permet à l'établissement de construire une stratégie internationale réaliste ! Les équipes connaissent les mécanismes qui sont bloquants (aspects financiers, diplôme conjoint, ect...). Aujourd'hui, l'établissement est beaucoup plus prêt pour ce type de formation ! ».

« Pour nous, le master Erasmus Mundus est capital. Nous ne sommes pas une université d'excellence ou bien classée. Mais avec ce master, cela fait venir des étudiants excellents qui ne viendraient pas dans cette université autrement. [...] Le label Erasmus Mundus est important pour nous. Ce n'est pas forcément pour le financement mais c'est surtout pour avoir le label qualité. Sans ce label le master est moins attractif ».

Les établissements bénéficiant d'une moindre visibilité à l'international utilisent les formations Erasmus Mundus comme une possibilité de rayonner au niveau international et d'être reconnus par la Commission européenne comme délivrant des formations de qualité. Pour eux, un projet Erasmus Mundus accélère le développement d'une stratégie active d'internationalisation.

Situation 2 : la formation Erasmus Mundus comme un des outils au service de la mise en œuvre de la stratégie internationale de l'établissement

Pour ces établissements, les formations Erasmus Mundus sont utilisées comme vecteur d'internationalisation et viennent alimenter leur stratégie. Elles permettent de renforcer des partenariats et une politique d'attractivité souvent associée au développement de formations « offshore ». Les formations Erasmus Mundus

sont un simple outil et elles n'ont pas de caractère structurant. Ces établissements bénéficient déjà, le plus souvent, d'une visibilité et d'une renommée à l'international et l'outil Erasmus Mundus n'est pas considéré comme un déterminant de leur attractivité.

« Erasmus Mundus est un outil parmi d'autres d'internationalisation de l'établissement. »

Situation 3 : la formation Erasmus Mundus, un outil à l'impact limité sur la stratégie pour les établissements n'ayant pas de stratégie internationale explicite

Les établissements qui n'ont pas de stratégie à l'international clairement affirmée n'ont pas davantage de stratégie particulière pour les formations Erasmus Mundus. L'activité internationale de ce type d'établissements s'établit généralement au niveau des enseignants-chercheurs qui coopèrent avec leurs homologues étrangers sans que ces collaborations ne soient nécessairement formalisées au niveau institutionnel. L'implication dans des formations Erasmus Mundus n'est pas systématiquement portée politiquement. Pour ces établissements, les effets du programme

Erasmus Mundus sur leur stratégie à l'international restent limités et périphériques.

Il apparaît donc que les formations Erasmus Mundus ont un effet limité sur les stratégies à l'international des établissements à l'exception notable des établissements à faible visibilité internationale. Néanmoins, la plupart des établissements qui disposent de ces formations vont utiliser le programme dans un objectif d'attractivité et de renforcement de partenariat.

{2}

L'utilisation du programme Erasmus Mundus par les établissements français

La volonté de créer ou de participer à la création des masters et doctorats Erasmus Mundus répond à plusieurs objectifs qui ne sont pas exclusifs les uns des autres :

- **transformer une coopération entre enseignants et chercheurs en un partenariat institutionnel ou renforcer les partenariats existants** : la motivation des établissements français est alors de renforcer des coopérations préexistantes et de répondre à une stratégie clairement explicitée de cibler les partenariats avec un nombre limité d'établissements étrangers ;

- **chercher un label et renforcer la visibilité à l'international** : il s'agit pour les établissements de

s'afficher comme un établissement de qualité au niveau européen, reconnu par un label d'excellence ;

- **attirer des étudiants étrangers de très haut niveau** : les formations Erasmus Mundus permettent aux établissements d'accéder à des étudiants de haut niveau qui sont susceptibles d'alimenter les laboratoires en futurs doctorants ;

- **ne pas être en décalage par rapport aux autres établissements** : les établissements indiquent qu'il est important pour eux d'être présents sur les formations Erasmus Mundus en raison de la présence d'autres établissements avec lesquels ils peuvent être en concurrence (à la fois sur le plan national et le plan européen).

« Nous avons beaucoup de contacts existants. Mais cela a permis de développer [...] de nouveaux partenariats avec de nouveaux départements dans le cadre de ce partenariat. Le master conjoint donne un cadre très contraignant, mais il permet d'aller très loin dans la structuration des partenariats. »

« Les masters Erasmus Mundus sont très importants. Ils ont été mis en avant dans le cadre de la candidature IDEX, à la fois comme preuve d'excellence et comme outil pour le recrutement des meilleurs futurs chercheurs. »

« Tous les établissements veulent un Erasmus Mundus. C'est le label de reconnaissance ultime sur un double diplôme. »

L'interrogation des établissements témoins (c'est-à-dire des établissements qui ne sont pas impliqués dans une formation Erasmus Mundus - Action 1) renforce les conclusions sur les différentes motivations : la non-participation ne résulte pas d'un choix stratégique délibéré mais de l'échec

de leurs propositions de formation jusqu'alors. Globalement, les établissements français ont participé à la soumission de 717 projets dont 123 ont été sélectionnés, soit un taux de sélection général de 17%.

{2.1}

Des partenariats et des collaborations développés

Consolidation des partenariats

L'inscription d'un établissement dans des formations Erasmus Mundus a pour effet principal de valoriser des partenariats de recherche préexistants (formel ou informel) et de structurer et consolider les réseaux de recherche.

« Une des dynamiques les plus courantes pour le montage des consortiums Erasmus Mundus : autour de coopérations plus anciennes dans la recherche. Il faut déjà un réseau établi. L'expérience montre que cela fonctionne mieux si cela part de relations individuelles / au niveau des équipes. Ensuite cela peut remonter au niveau des institutions. »

« Grâce à ces différentes formations nous avons pu renforcer nos partenariats de façon ciblée sur certaines thématiques. Cela nous a permis de renforcer nos partenariats de recherche et augmenter nos contributions dans les dispositifs de recherche. »

Les partenaires étrangers des établissements français coordonnant des formations Erasmus Mundus estiment que ces programmes ont permis un approfondissement des relations avec les partenaires français notamment parce qu'ils sont l'occasion de mieux connaître les spécialités, les domaines d'excellence et les forces de chacun des établissements. Dans certains cas, les partenariats formés dans le cadre de formations Erasmus Mundus peuvent même constituer un premier pas vers des actions de structuration de coopération de recherche.

« Le partenariat est très efficace. Aujourd'hui, nous savons que l'on peut compter sur les autres partenaires pour répondre à un Appel A Propositions, même si les délais sont restreints : nous connaissons les spécialités des autres, leurs contraintes, etc. » (Etablissement partenaire)

« Plusieurs projets ont été déposés dans la continuité du partenariat. Si certains n'ont pas abouti, il y a déjà un projet en cours. » (Etablissement partenaire)

Partenariats avec les acteurs du monde socio-économique

Dans le cadre des formations Erasmus Mundus, les relations avec les acteurs du monde socio-économique et notamment avec les entreprises existent mais sont encore assez peu développées. Le label Erasmus Mundus permet cependant d'améliorer l'intérêt des entreprises pour le monde de l'enseignement et de la recherche. Dans certains

cas (encore rares), les entreprises peuvent financer un certain nombre de bourses. Ainsi, il est souvent indiqué que les entreprises ont un intérêt dans ces formations parce qu'elles leur offrent un accès à des étudiants de très haut niveau, mais que ces entreprises sont encore rarement enclins à financer des bourses eux-mêmes.

« Grâce au Master Erasmus Mundus, de nouveaux contacts se créent avec des entreprises, qui accueillent des étudiants. Les soutenances en particulier sont des moments d'échanges, qui permettent de prendre contact. Ensuite, cela peut donner lieu à des interventions dans le Master, ou à des projets de recherche communs. Pas de contribution financière aujourd'hui des entreprises, même si c'est souhaité par l'établissement. Cela s'est fait parfois pour des bourses, mais surtout des entreprises étrangères. Ce n'est pas facile à faire en France. »

L'analyse quantitative des relations inter-établissements permet de compléter les entretiens menés.

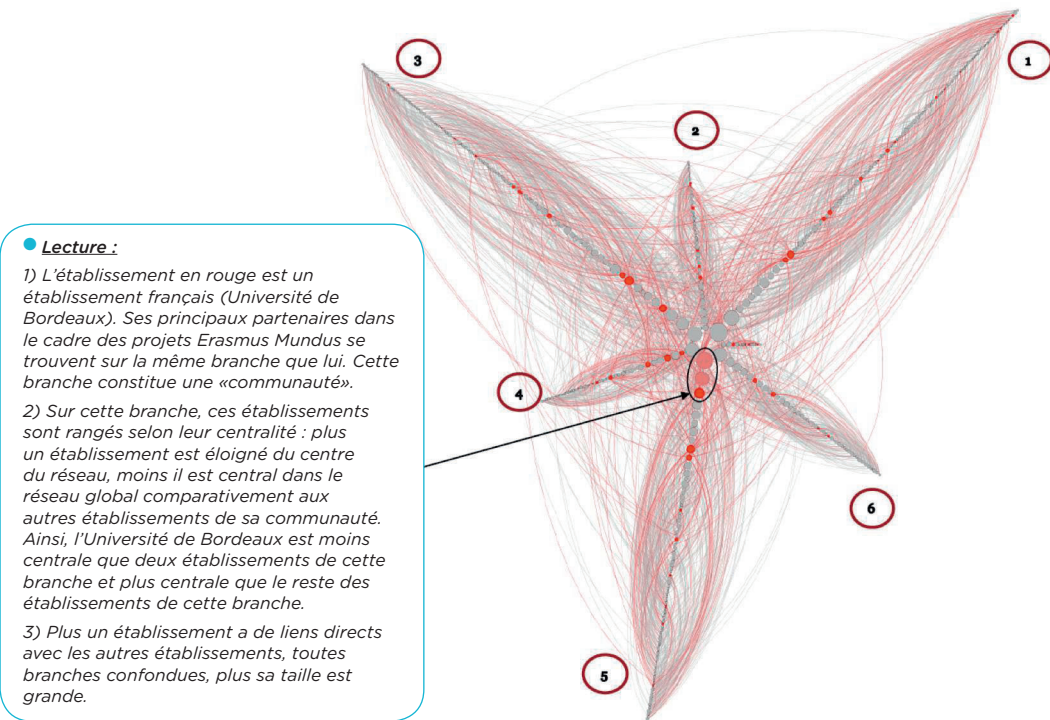
Cette analyse porte sur 607 organisations et fait apparaître 3 344 liens et 6 principales communautés.

Dans un réseau, une communauté se compose d'acteurs (nœuds), fortement connectés entre eux et faiblement connectés avec le reste du réseau. Au

sein de chaque communauté, les établissements sont rangés suivant leur niveau de centralité. Plus un établissement est éloigné du centre du réseau, moins il est central dans le réseau global comparativement aux autres établissements de sa communauté. La taille des nœuds (établissements) est, quant à elle, proportionnelle au nombre de leurs relations directes. Plus un établissement a de participations dans des programmes Erasmus Mundus, plus sa taille sera grande.

● **Figure 1 : Réseau des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des projets Erasmus Mundus**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)



● **Lecture :**

1) L'établissement en rouge est un établissement français (Université de Bordeaux). Ses principaux partenaires dans le cadre des projets Erasmus Mundus se trouvent sur la même branche que lui. Cette branche constitue une «communauté».

2) Sur cette branche, ces établissements sont rangés selon leur centralité : plus un établissement est éloigné du centre du réseau, moins il est central dans le réseau global comparativement aux autres établissements de sa communauté. Ainsi, l'Université de Bordeaux est moins centrale que deux établissements de cette branche et plus centrale que le reste des établissements de cette branche.

3) Plus un établissement a de liens directs avec les autres établissements, toutes branches confondues, plus sa taille est grande.

Les 10 principaux établissements des 6 communautés :

Communauté 1 :

Universitat Politècnica de Catalunya, Universidade Tecnica de Lisboa, Università degli studi di Torino, Université de Liège, Technische Universitaet Dresden, Kungliga Tekniska högskolan (KTH), Universidad nacional autonoma de Mexico, Politecnico di Torino, Université Libre de Bruxelles, Technische Universiteit Delft

Communauté 2 :

Lunds Universitet, Freie Universitaet Berlin, Vrije Universiteit Brussel, Università degli Studi di Napoli Federico II, Università degli Studi di Roma la Sapienza, Universiteit Antwerpen, Kozep Europai Egyetem, Stockholms Universitet, Universidade de tras-os-montes e alto douro, **Museum national d'histoire naturelle**

Communauté 3 :

Rijksuniversiteit Groningen, Université Catholique de Louvain, Università di Padova, **Université de Lorraine**, Universiteit van Amsterdam, Georg-August-Universität Göttingen, Università ta malta, Univerzita Karlova, Tallinn University, **Université Aix-Marseille**

Communauté 4 :

Katholieke Universiteit Leuven, **Université de Montpellier**, České vysoké učení technické v Praze, **Université Paul Sabatier Toulouse 3**, Università degli Studi di Padova, Luleå Tekniska Universitet, **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**, Norges idrettshøgskole, Universidade do Porto, University of Limerick

Communauté 5 :

Alma Mater Studiorum - Università di Bologna, Universitat de Barcelona, **Université de Bordeaux**, Universidade de Coimbra, Universitat Autònoma de Barcelona, Universidad de Oviedo, Københavns Universitet, Universidade nova de Lisboa, **Université Pierre et Marie Curie - Paris 6**, **Université de Poitiers**

Communauté 6 :

Universiteit Gent, Universiteit Stellenbosch, Universidad Complutense de Madrid, Uniwersytet Wrocławski, Wageningen Universiteit, **Université Paris Descartes**, Universitaet Wien, Jawaharlal Nehru University, Universitaet Stuttgart, **Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage**

Plusieurs conclusions émergent de cette analyse de réseau :

- les établissements français sont bien **présents dans toutes les communautés** issues des collaborations Erasmus Mundus ;
- les établissements français ont globalement un nombre de relations directes moyen ce qui signifie qu'ils ne font **pas partie des acteurs les plus connectés du réseau** ;
- les établissements français, bien qu'étant moyennement connectés, sont relativement centraux comparativement aux autres établissements de leurs communautés d'appartenance. Cela est dû au fait que les établissements français sont directement connectés aux établissements les plus connectés et centraux du réseau. Cette centralité se

traduit par le fait que, dans leur communauté d'appartenance, les établissements français ne constituent **pas le cœur des réseaux mais en sont très proches**. Par conséquent, ce sont des intermédiaires qui permettent une coopération entre les établissements les moins centraux et les établissements les plus centraux ;

- les projets français sont fortement distribués entre les établissements. Il n'apparaît pas de « gros » établissement français se démarquant fortement des autres.

Certains établissements français sont engagés dans peu de projets mais dans de larges consortiums (par exemple l'Université Pierre et Marie Curie) tandis que d'autres sont présents dans plusieurs projets avec des consortiums moins larges (par exemple AgroParisTech).

{2.2}

Une image et une attractivité renforcées à l'international

Le label Erasmus Mundus est un des éléments participant à la construction de l'image internationale des établissements. Pour les plus petits établissements, cela permet de démontrer

leur capacité à monter des formations d'excellence – gage de crédibilité pour être associé à d'autres types de projets (H2020 par exemple).

Une visibilité et une notoriété renforcées

L'analyse « arbre de décision », qui vise à corroborer quantitativement l'analyse des entretiens, permet de tirer la conclusion suivante : les établissements avec une faible notoriété internationale, quelle que soit leur taille, déclarent des effets plus élevés sur leur attractivité en participant au programme Erasmus Mundus. Parallèlement, les formations Erasmus Mundus ont un effet limité sur l'image des établissements visibles sur le plan international contrairement aux établissements moins connus, et ce, quelle que soit leur taille.



« Ces formations ont une influence sur l'image de l'établissement à l'étranger. Nous avons pu constater qu'il était plus facile d'être impliqué dans des consortia et que des universités à l'international nous proposaient davantage de venir les rejoindre dans des projets de recherche. »

Les formations Erasmus Mundus sont clairement connues et reconnues comme des vecteurs de notoriété et d'attractivité des établissements d'enseignement supérieur. Sans en avoir fait l'expérience, les établissements ne participant pas à une formation Erasmus Mundus estiment tous qu'une implication leur permettrait d'être plus attractifs.



« Avoir des formations Erasmus Mundus pourrait nous permettre : d'accentuer la diversité culturelle en accueillant des étudiants d'autres origines ; d'avoir une meilleure attractivité, une meilleure ouverture internationale, d'accentuer le développement de notre processus qualité. » (Etablissement témoin)



« Erasmus Mundus c'est l'apothéose de l'internationalisation universitaire. C'est un rayonnement au niveau européen. » (Etablissement témoin)

L'impact sur la notoriété de l'établissement est d'autant plus fort qu'un travail de promotion et de communication est réalisé autour de ces formations. Pour maximiser l'impact des formations sur l'attractivité, les établissements doivent s'en servir et les utiliser comme outils de communication.

« Erasmus Mundus nous a incités à communiquer au niveau international, chose que l'on n'aurait pas faite sans notre implication dans ce programme. Cela nous a poussé à nous faire connaître au niveau international. »

Ces résultats d'ensemble sont toutefois à nuancer, dans la mesure où, bien que participant à l'image globale de l'établissement, les gains de notoriété et d'attractivité se font moins ressentir au niveau de l'établissement en tant que tel qu'au niveau des formations elles-mêmes ou des départements / composantes / disciplines concernés au sein des établissements.

« L'effet n'est pas forcément évident à mesurer. La notoriété passe souvent par le programme, plus que par l'établissement. Mais, ce qui est certain, c'est que les formations Erasmus Mundus apportent une notoriété nouvelle et font connaître l'établissement à des gens qui n'auraient pas candidaté hors Erasmus Mundus. Les formations Erasmus Mundus n'ont pas changé l'image de l'établissement pour le cycle ingénieur, déjà bien installée. Pour ce qui est des masters, cela n'a pas été mesuré. Mais la limite vient du fait que beaucoup de masters hors Erasmus Mundus sont en français, ce qui peut être une barrière. »

Les effets sur l'image et la notoriété fluctuent notamment en fonction de la renommée internationale initiale des établissements. Les établissements ayant un moindre prestige à l'international bénéficient fortement des effets de leur participation au programme tandis que cet effet est plus faible pour ceux ayant une visibilité déjà bien installée.

Les responsables des formations Erasmus Mundus considèrent également que l'attractivité de ces formations vient d'abord du label européen (et des bourses associées) et moins des établissements qui sont impliqués dans ces formations.

Une différenciation des étudiants étrangers accueillis

D'un point de vue quantitatif, les effets des formations Erasmus Mundus sur l'attractivité des établissements sont difficiles à mesurer sur des critères objectifs et tangibles. Néanmoins, si nous comparons les nationalités des étudiants en mobilité entrante en France avec celles des étudiants inscrits dans les formations Erasmus Mundus, celles-ci diffèrent sensiblement.

Alors que les étudiants originaires d'Afrique représentent toujours plus de 40% de la mobilité étudiante entrante en France entre 2009 et 2016⁸, ces derniers ne sont que 11% dans le programme Erasmus Mundus à effectuer un séjour d'études en France sur la période 2009-2016. Plus

spécifiquement, les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) sont très peu représentés dans les séjours d'études en France dans le cadre du programme Erasmus Mundus (2,2%) alors qu'il représente environ un quart de la mobilité étudiante entrante en France.

La France accueille donc proportionnellement davantage d'étudiants d'Amérique (21% pour Erasmus Mundus contre 9% au niveau national) et notamment une forte proportion d'Amérique latine (17%), d'Asie (32% pour Erasmus Mundus contre 24% au niveau national) et d'Europe (36% pour Erasmus Mundus contre 24% au niveau national)

« Cela représente tout de même peu d'étudiants, sur les 36 000 inscrits. Cependant, cela permet d'avoir des pôles d'excellence et de toucher des étudiants différents. Sans ces formations, l'université toucherait moins d'étudiants étrangers. »

⁸ Les données sont issues des différents Repères et Références statistiques sur l'enseignement, la formation et la recherche publiés entre 2009 et 2016 par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour l'année 2009-2010, 8% des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français avaient une nationalité d'un pays du continent américain, 46% une nationalité d'un pays du continent africain, 24% d'un pays du continent asiatique ou océanien et 22% d'un pays du continent européen. Pour l'année 2015-2016, les pourcentages sont les suivants : 9% pour le continent américain, 45% pour le continent africain, 22% pour l'Asie-Océanie et 24% pour l'Europe. Nous constatons une très grande stabilité des origines des étudiants étrangers par grand continent.

Les participations des 70 établissements français représentent 13% de l'ensemble des participations. Dans le même temps, ces établissements accueillent

15% des étudiants en mobilité d'études. La France a donc un niveau d'attractivité plutôt élevé.

● **Tableau 5 : Poids des pays en % des séjours d'études d'étudiants dans le cadre de formations Erasmus Mundus (pour les pays qui accueillent des formations Erasmus Mundus)**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

	POIDS DU PAYS EN % DES SÉJOURS D'ÉTUDES D'ÉTUDIANTS	POIDS DU PAYS EN % DES PARTICIPATIONS DANS LES PROJETS ERASMUS MUNDUS
Allemagne	10%	9%
Autriche	2%	1%
Belgique	6%	5%
Chypre	0%	0%
Croatie	0%	0%
Danemark	3%	2%
Espagne	12%	10%
Estonie	0%	1%
Finlande	2%	2%
France	15%	13%
Grèce	1%	1%
Hongrie	2%	1%
Irlande	1%	1%
Islande	0%	0%
Israël	0%	0%
Italie	9%	9%
Lettonie	0%	0%
Lituanie	0%	0%
Luxembourg	0%	0%
Malte	0%	0%
Norvège	3%	2%
Pays Bas	6%	6%
Pologne	2%	3%
Portugal	6%	6%
République Tchèque	2%	2%
Roumanie	1%	1%
Royaume Uni	8%	6%
Slovaquie	0%	0%
Slovénie	1%	1%
Suède	6%	5%
Suisse	0%	1%
Turquie	0%	0%
TOTAL	100%	86%

Les objectifs de la participation des établissements français au programme Erasmus Mundus relèvent ainsi principalement d'une volonté de s'internationaliser, c'est-à-dire être plus attractif et développer des partenariats à l'étranger. Toutefois, bien que la construction de curricula et d'activités renforçant les compétences internationales,

interculturelles et professionnelles des acteurs, étudiants et personnels des établissements, ne semblait pas être le principal objectif, l'impact des projets Erasmus Mundus sur la qualité de l'ensemble des formations et des pratiques professionnelles au sein des établissements est important.

{3}

Des effets importants sur la qualité de l'offre de formation des établissements français

Trois effets importants du programme Erasmus Mundus peuvent être identifiés au sein des établissements français d'enseignement supérieur : la diffusion de la démarche qualité européenne, l'internationalisation des curricula et l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers.



{3.1}

Une démarche qualité qui se diffuse à l'établissement

L'obligation de mettre en œuvre une démarche qualité est un élément constitutif d'Erasmus Mundus. De façon générale, les formations qui s'inscrivent dans ce programme bénéficient de procédures qualité souvent plus développées qu'au niveau national et ont ainsi été des éléments précurseurs pour de nombreux établissements. Cet effet levier s'explique en particulier par la confrontation avec d'autres pratiques nationales plus développées sur ces aspects (dans les pays d'Europe du Nord notamment) et l'obligation de travailler à l'émergence de processus communs. Au sein des universités notamment, où cette exigence qualité ne s'imposait pas de façon aussi systématique pour les formations « classiques », la démarche qualité liée à Erasmus Mundus engage les établissements à améliorer leurs pratiques. Pour ce qui est des écoles délivrant le titre d'ingénieur, la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) exige également le suivi d'une procédure qualité poussée, l'effet levier du programme Erasmus Mundus sur ces pratiques se fait donc moins ressentir.

L'implication dans ces formations est considérée comme un moyen d'impulser des changements autour de certaines pratiques administratives liées à

la mise en œuvre concrète de diplômes impliquant plusieurs établissements de pays différents :

- développement de modèles génériques d'accords de partenariat;
- traduction en anglais de différents documents (formulaire d'inscription, livret d'accueil des étudiants...);
- développement de procédures de conversion des notes et de sélection des étudiants notamment.

Certains établissements indiquent que la formation Erasmus Mundus a imposé de revoir toutes les pratiques administratives pour répondre aux prérequis de la Commission européenne. Ils précisent que cela a été très bénéfique, en incitant à transposer des pratiques européennes et à sortir ainsi des pratiques « franco-françaises ».

La quasi intégralité des établissements mentionne une professionnalisation accrue de leurs personnels administratifs dans les modalités de gestion de la mobilité étudiante diplômante, grâce aux moyens financiers et humains apportés par la participation au programme. Le pilotage administratif et pédagogique effectué par les coordinateurs français est salué par les partenaires étrangers.

« Sur le plan administratif, l'université coordinatrice a toujours été très claire sur les dossiers à compléter, l'utilisation des bourses, les budgets, les critères de sélection ». (Etablissement partenaire)

« Nous avons beaucoup appris du coordinateur français, que ce soit au niveau du suivi administratif que de la coordination pédagogique. » (Etablissement partenaire)

Si, aujourd'hui, les processus mis en place pour les formations Erasmus Mundus sont pour la plupart mobilisables dans le cadre d'autres formations, l'enjeu est celui de la diffusion.

« Ces masters fonctionnent bien et sont attractifs. Ils tirent le reste des formations vers le haut. On s'en sert comme bonnes pratiques pour nos autres formations. »

« C'est un catalyseur incroyable. C'est vraiment une révolution pour l'établissement. Cela permet d'apporter des innovations aux enseignants-chercheurs, aux techniciens, à l'administration. Mais ça prend du temps. Pour l'administration par exemple : ils ont dû apprendre à accepter et valider des accords faits en anglais. Cela ne se faisait pas avant. Pareil pour les partenariats et le sponsoring, avec des textes qui n'existaient pas en anglais. Cela se fait doucement. Mais aujourd'hui, ça fait une base pour d'autres programmes de partenariats. C'est pareil pour le supplément au diplôme, qui est un modèle aujourd'hui pour »

« C'est un label. C'est un apport de financement mais surtout de qualité, de culture de l'international. Je suis convaincue de la nécessité de poursuivre l'effort dans ce sens-là. Mais ça nécessite des efforts, en termes d'organisation interne pour le suivi. Il faut améliorer nos dispositifs internes pour s'adapter. Mais pérenniser le dispositif est difficile. Le mode de fonctionnement Erasmus Mundus, pour les équipes qui ont émergé, a créé une véritable culture de la qualité. Ça reste un acquis dans la composante, et ça connaît une certaine diffusion. Ça fait un petit peu tâche d'huile. »

« Une des conséquences pour nous des formations Erasmus Mundus : on a été obligés de se structurer en service pour répondre à ces appels d'offres car c'est trop lourd pour les enseignants-chercheurs. On a maintenant une cellule d'aide au montage de projets Erasmus Mundus et H2020. On a recruté une personne à temps plein pour gérer nos programmes Erasmus : on monte en qualité et en professionnalisme. Ça nous oblige à upgrader les postes (obligation d'être bilingue). On voit arriver des compétences que nous n'avions pas avant, c'est un bond qualitatif énorme. Erasmus Mundus nous a permis de nous structurer et de nous professionnaliser, et c'est un vrai intérêt pour nous »

Il existe cependant un certain nombre de freins à la diffusion des processus qualité, à savoir :

- le turnover des personnels administratifs ;
- le cloisonnement des formations et des disciplines et le manque d'échanges entre les responsables administratifs ;
- le sous-dimensionnement des services des relations internationales ;
- le manque de volonté au niveau politique concernant les questions de diffusion.

« Les bonnes pratiques se répliquent peu à peu au sein des autres formations internationales. Mais il manque parfois un guichet unique au sein de l'établissement, ce qui débouche sur le fait que le travail des uns et des autres peut parfois doubler. Souvent, chaque UFR gère ses étudiants internationaux dans son coin. »

{3.2}

Des innovations pédagogiques partagées

L'obtention du label « Erasmus Mundus » favorise le développement d'innovations pédagogiques, par le caractère très international des étudiants, mais aussi par les moyens disponibles. Plusieurs innovations pédagogiques ont pu être plus particulièrement développées dans le cadre de ces formations :

- cours en langue anglaise et construction du cours selon une pédagogie plus anglo-saxonne ;
- écoles d'été, faisant le lien entre la formation, la recherche, l'industrie, permettant des échanges

entre les promotions et ouvertes à d'autres étudiants/doctorants ;

- développement de modules de remise à niveau en ligne, mis à disposition des étudiants avant le démarrage de la formation ;
- revalorisation de la place du mémoire de Master, en particulier dans les sciences dites « dures » pour l'obtention du diplôme ;
- initiation de modules d'enseignement et de diplômes exportables dans des pays étrangers.

« Les masters Erasmus Mundus ont demandé beaucoup d'énergie. Toute cette énergie-là n'a pas forcément d'essaimage au niveau de tout le département de formation concerné. On travaille là-dessus, avec les nouveaux outils européens. Le bilan est très positif. Ça a permis à des collègues d'ouvrir leur offre de formation, d'attirer de nouveaux publics, de s'ouvrir à de nouvelles méthodes pédagogiques (TIC, cours en anglais). »

L'intégration des formations Erasmus Mundus

Par les moyens disponibles et le profil des étudiants, ces formations peuvent être considérées comme à l'écart des autres formations des établissements. Cependant, les contraintes qui pèsent sur les établissements (en particulier les contraintes budgétaires) et la volonté d'utiliser les formations Erasmus Mundus comme un levier d'amélioration du contenu de l'offre globale de formation ont conduit à une certaine **intégration de ces formations dans des ensembles plus importants**. Cela donne

donc lieu à des modules communs entre les étudiants Erasmus Mundus et d'autres étudiants, à l'ouverture des écoles d'été à d'autres étudiants que le public cible de départ, etc. **L'existence de formations Erasmus Mundus est donc un vecteur d'internationalisation des formations, en particulier si les établissements et les responsables d'une mention font le choix de maximiser les possibilités d'échanges entre les étudiants Erasmus Mundus et les autres.**



« Les parcours Erasmus Mundus sont organisés en parallèle d'autres parcours, avec certains enseignements en commun. Et donc cela se diffuse, car cela bénéficie à un grand nombre d'étudiants. Les Masters Erasmus Mundus ont été construits en partant d'une base qui existait. Avec la fusion, l'Université a revu toute son offre de formation et les masters Erasmus Mundus ont une forte influence. »

L'offre de cours en anglais et en français langue étrangère (FLE)

Au-delà des effets de diffusion « directs », les formations Erasmus Mundus ont souvent été un des premiers lieux de développement des cursus en anglais. Aujourd'hui, les responsables d'établissements sont nombreux à promouvoir le développement de ce type de cours, en s'appuyant

sur les exemples Erasmus Mundus. Cela passe parfois par le développement de modules dédiés aux enseignants-chercheurs pour qu'ils développent des cours en anglais, ou par la mise en place d'un service dédié à la traduction de supports de cours.

« Sur le modèle du master Erasmus Mundus, on a ouvert un master purement local en anglais. Cette formation cible les étudiants qui n'ont pas eu de bourse, qui sont de bons étudiants mais qui n'ont pas les moyens de payer. Les deux formations ont la même maquette et le même contenu avec des professeurs différents. Cela permet à de très bons étudiants de pouvoir suivre ce cursus. Avec la création de ce master local en anglais, on incite nos étudiants locaux à faire un parcours international »

Pour ce qui est des écoles d'ingénieurs plus particulièrement, il est important de préciser que les mouvements promus par les responsables européens du programme Erasmus Mundus

sur l'innovation pédagogique (cours en langue étrangère, utilisation des TIC...) ont été concomitants avec les priorités de la Conférence des Titres d'Ingénieurs.



« Les demandes au niveau du programme Erasmus Mundus vont dans le même sens / même mouvement que les demandes de la CTI (cours en anglais, Grande Ecole Virtuelle, MOOC...). Les dynamiques se rejoignent, car elles suivent des tendances mondiales. C'est important d'être actif par l'innovation pour être reconnu au niveau international (les écoles d'ingénieurs sont connues en France, moins ailleurs). Ces étudiants-là vont chercher l'excellence. Cela oblige à être performant. Ce sont des étudiants qui questionnent, qui en veulent. L'excellence vient de cela : leur parcours et leurs demandes. Cela pousse le consortium à chercher des intervenants de bon niveau, en phase avec la réalité, reflétant différentes cultures, différents pays. Tout cela demande une agilité intellectuelle, qui est un critère d'excellence dans le monde dans lequel on vit. »

Si les cours en anglais représentent une partie très importante des cours dispensés dans le cadre d'Erasmus Mundus, plusieurs établissements ont profité de l'obtention du label pour développer

et renforcer leur offre de formation en « Français Langue Etrangère », offre aujourd'hui mise à disposition de l'ensemble des étudiants étrangers non francophones.

Les diplômes conjoints

Enfin, malgré l'intérêt de la Commission européenne pour la mise en place de diplômes conjoints dans le cadre des formations Erasmus Mundus, presque aucune formation Erasmus Mundus coordonnée par un établissement français n'a abouti à la mise en œuvre concrète d'un tel diplôme (en particulier à cause de la diversité des systèmes éducatifs et des réglementations entre pays européens).

L'intérêt des diplômes conjoints n'est pas fortement reconnu par les acteurs d'autant que les étudiants semblent avoir une forte préférence pour l'obtention de diplômes doubles ou multiples, diplômes spécifiques délivrés par chacun des établissements partenaires, plutôt que par l'obtention d'un diplôme unique délivré conjointement par les établissements partenaires.

{3.3}

Un accueil personnalisé des étudiants étrangers à développer

Des conditions d'accueil très favorables

De façon générale, la participation à une formation Erasmus Mundus permet aux établissements participants de proposer des modalités d'accueil plus personnalisées que pour l'accueil classique d'étudiants internationaux : procédures administratives (voyage, visa, logement, ouverture de comptes bancaires...), accueil dédié, organisation d'événements culturels spécifiques, cours de langue...

Certains établissements ont réussi à ouvrir les modalités d'accueil développées dans le cadre d'Erasmus Mundus aux autres catégories d'étudiants étrangers. Plusieurs établissements indiquent que les formations Erasmus Mundus les ont incités

à concevoir des modalités d'accueil différentes de ce qui était traditionnellement proposé par les établissements. **Pour certains aspects, les formations Erasmus Mundus ont permis de développer une offre de services particulière, qui ensuite a pu se diffuser à d'autres étudiants étrangers (négociation pour des places au CROUS pour moins d'un an, connaissance des procédures pour l'obtention des visas, etc.).** A titre d'exemple, un établissement indique que la formation Erasmus Mundus l'a conduit à proposer une Charte qualité pour les diplômes internationaux qui sert de référence dans l'établissement pour le conventionnement.

« Ces pratiques se sont diffusées au reste de l'école, qui accueille chaque année 450 étudiants étrangers aujourd'hui. Presque tous les services sont disponibles pour les autres étudiants étrangers. La mutualisation (grâce au nombre) facilite les discussions, avec le Crous, les opérateurs locaux... Le master Erasmus Mundus a conduit à une très forte amélioration des services pour les étudiants étrangers au sein de l'école. Le statut est très privilégié dans l'école par rapport à l'Université, grâce à la possibilité de s'impliquer plus fortement dans le suivi des étudiants. »

La participation au programme Erasmus Mundus et aux Masters conjoints Erasmus Mundus donne les moyens de créer ou de développer des outils et des procédures d'accueil performants, qui peuvent être diffusables et mobilisables pour l'accueil de tous les étudiants étrangers. Cependant, répliquer et diffuser plus largement ces modalités de gestion de la mobilité étudiante est, dans les faits, difficile à réaliser. Cette diffusion est cependant plus facile au sein des écoles, qui bénéficient d'un budget par étudiant (français ou international) plus élevé et

qui accueillent un nombre plus réduit d'étudiants étrangers. L'hyper personnalisation des services offerts aux étudiants Erasmus Mundus ne les rendent pas aisément répliquables à l'intégralité des étudiants étrangers accueillis par les établissements. Il est à noter que les pratiques d'accueil des étudiants étrangers sont très différentes d'un établissement à l'autre, rendant difficile la détection de grandes tendances en termes de diffusion de ces pratiques d'accueil.

« C'est davantage que pour les étudiants étrangers « standards » et cela ne se diffuse pas trop, car cela demande beaucoup d'énergie et de ressources. Sauf au niveau du CROUS. Au départ, la convention était seulement pour les étudiants du Master. Aujourd'hui, une convention a été signée au niveau de l'établissement, pour tous les étrangers. »

« Accompagnement très personnalisé dans ces programmes où l'établissement est coordonnateur. Pratiques de très haute qualité. Cela donne des exemples de bonnes pratiques au sein de l'établissement. Il est parfois difficile de diffuser, par manque de moyen (possible avec des masters internationaux, avec des frais d'inscription plus élevés). Mais en tout cas, cela donne une idée de vers où on veut aller. Et certaines choses peuvent être mutualisées. »

Des étudiants suivis après l'obtention du diplôme

L'accompagnement des étudiants Erasmus Mundus se poursuit également après l'obtention du diplôme au moment du suivi de leur devenir.

« C'est la priorité des responsables du master et c'est une réalité. La mesure se fait grâce à différentes enquêtes de suivi (6 mois, 12 mois, 18 mois). »

Pour les responsables pédagogiques, les formations Erasmus Mundus ont un impact positif indéniable sur l'employabilité et la carrière des étudiants. D'une part, les taux de placement (en emploi ou en études) sont importants, et, d'autre part, les compétences acquises au cours du master

sont une plus-value sur le marché du travail. La capacité à être mobile, l'apprentissage du travail dans des environnements culturels différents ou multiculturels sont des facteurs de différenciation pour les étudiants, au-delà de l'excellence.

« Le positionnement professionnel des étudiants est excellent. Il y a une grande différence entre les emplois qu'ont ces étudiants Erasmus Mundus et nos étudiants nationaux même s'ils sont également de bon niveau. »

Les données de la dernière enquête réalisée par l'Association Erasmus Mundus⁹ montrent que la poursuite d'études est importante après un tel master. Dans les 6 mois après l'obtention du diplôme, plus de 22% sont en poursuite d'études et notamment en doctorat. Pour ceux ayant intégré le marché du travail (69%), 85% sont en emploi dans les 6 mois. L'accès à l'emploi diffère selon la

discipline et le pays d'origine. Dans une étude plus ancienne, J. Calmand¹⁰ montre que « les jeunes en emploi dans les pays du Sud semblent avoir moins de difficultés à valoriser leur master sur leur marché du travail où sans doute la concurrence entre les diplômes de l'enseignement supérieur est moins accrue ».



⁹ Kruger T. et alii (2017), Erasmus Mundus. Graduate impact Survey, 41 pages, Erasmus Mundus Association.

¹⁰ Calmand J. (2013), Les mobilités en cours d'études, un passeport pour l'insertion professionnelle ? Le cas des/du cursus Erasmus Mundus, Journal of international Mobility, Vol.1 (1), pp.125-143, Peter Lang.

Conclusion

Une pérennité à construire

Les Masters conjoints Erasmus Mundus marquent fortement les établissements français d'enseignement supérieur participants. Ils sont utilisés comme un outil d'internationalisation de l'établissement pour attirer les étudiants étrangers de haut niveau et développer des partenariats de recherche. **Son principal impact réside dans la dissémination des processus qualité, des innovations pédagogiques et des modes d'accueil des étudiants étrangers dans les établissements.**

Pour autant, la pérennité de ces formations après l'arrêt des financements européens est problématique. La quasi-totalité des établissements interrogés indique que la fin des financements de la Commission européenne signe à terme la fin des Masters Erasmus Mundus. Certaines universités ont

déjà dû, par le passé, arrêter des formations, faute de moyens. Certains établissements indiquent qu'ils peuvent arriver à faire vivre une cohorte mais que sans bourse, il est impossible de faire venir les étudiants du même niveau que ceux qui viennent avec une bourse. L'absence de financement remet en question la poursuite du partenariat à un même niveau d'excellence et la pérennité des formations. Sans financement, il s'avère difficile pour les établissements (notamment pour les universités) d'offrir le même niveau de prestation. A cet égard, une différence substantielle existe entre les universités et les écoles, ces dernières étant plus adaptables face à la perte de financements car bénéficiant de plus de souplesse, au niveau légal et dans les faits pour ce qui est de fixer les frais d'inscription.

« Ce sont des formations qui s'arrêteront sans le financement européen, car elles sont très coûteuses. L'université n'a pas l'assise budgétaire pour financer ce type de projets en propre. Des formations ont déjà été arrêtées dans le passé pour ces raisons. Cependant, l'Université et les enseignants-chercheurs ont conservé des contacts au niveau de la recherche. »

« Il n'y a que des financements européens qui peuvent porter le financement de ce type de programme. C'est une erreur de vouloir que ces formations se gèrent toutes seules. Elles vont toutes se casser la figure. »

Si certains établissements ont mis en place des partenariats avec des entreprises, les cofinancements venant du secteur privé restent très limités. Aucune entreprise n'est susceptible d'apporter des financements stables et comparables à ceux apportés par la Commission européenne.

Certains établissements estiment toutefois que des voies de pérennisation pourraient être envisageables. Les conditions de pérennisation de ces formations sont de quatre ordres :

- que le master ait atteint un niveau d'attractivité et de reconnaissance important et suffisant pour continuer à attirer des étudiants de haut niveau ;
- qu'un réseau fort et un écosystème dense aient été créés autour du master pour

continuer à être soutenu par les acteurs après l'arrêt du financement de bourses ;

- qu'un financement dégressif de transition soit assuré par l'Europe pendant quelques années pour laisser le temps aux établissements de trouver des alternatives tout en continuant à assurer la qualité de la formation ;
- que des compléments de financements soient mobilisés par le biais d'autres outils (Initiatives d'excellence - IDEX, Knowledge and Innovation Communities - KIC - par exemple).

Il apparaît clairement que nombre d'établissements sont au stade de la réflexion concernant la pérennisation des formations Erasmus Mundus.

« Aujourd'hui, l'établissement travaille sur les modèles économiques de ces formations internationales. Il faut étudier la possibilité de réduire certains coûts, d'associer des partenariats privés. Mais cela dépend des domaines. Cela va être certainement compliqué de continuer sans financement, car l'international c'est cher. »

« Il faut avoir une réflexion sur la pérennisation et la valorisation du partenariat. On peut imaginer une réunion avec ces partenaires pour voir comment prolonger ce partenariat dans d'autres configurations. »

Conclusion

Au-delà des financements, la difficulté majeure des établissements face à l'arrêt des financements des bourses est la perte concomitante du label. En effet, la visibilité apportée par le label qualité Erasmus Mundus est un outil majeur d'attractivité. Sans le label, les formations perdent une partie de leur valeur et il devient plus difficile pour ces formations d'attirer les étudiants, remettant alors en question leur pérennisation.

« Si le consortium perd le soutien financier de l'UE, ils essaieront de continuer. Un point très important : le label. C'est le plus important, car c'est un label de qualité et qu'il permet d'être visible dans le monde entier. Cependant, le soutien financier et les bourses sont utiles aussi : pour attirer des visiting scholars (diversité de l'enseignement), pour attirer des étudiants (même s'ils n'ont pas la bourse, ils candidatent pour au départ). »

« C'est un label. J'ai envie de pousser des enseignants-chercheurs à en monter. C'est un apport de financement mais surtout de qualité, de culture de l'international. Je suis convaincue de la nécessité de poursuivre l'effort dans ce sens-là. Mais ça nécessite des efforts, en termes d'organisation interne pour le suivi. Il faut améliorer nos dispositifs internes pour s'adapter. Mais pérenniser le dispositif est difficile. »

« Tant qu'on arrive à recruter des étudiants on peut tourner facilement. Les bourses nous sécurisent. Il faudrait réussir à sécuriser la venue de 5-7 étudiants grâce à des bourses. L'idée est d'utiliser notre réseau pour financer notre formation. Il faut trouver des modalités pour pérenniser. Mais c'est difficile à monter. On a envisagé des pistes de crowdfunding. On se cherche encore à ce niveau-là. »

Annexe 1 *Bonnes pratiques et préconisations*

Bonnes pratiques repérées :

- utilisation d'un projet Erasmus Mundus pour transformer une collaboration interpersonnelle entre enseignants-chercheurs en un partenariat institutionnel,
- constitution d'un réseau de partenaires industriels et co-construction de modules de formation,
- intégration du parcours Erasmus Mundus dans une mention de master,
- mobilisation des financements disponibles dans le cadre des IDEX / I-SITE, pour compléter ou remplacer les financements européens,
- mise en place d'une « cellule » Erasmus + dans les établissements,
- décharge horaire / gratification « spécifique » pour les enseignants / enseignants-chercheurs en charge de la

- coordination d'une formation internationale,
- utilisation du cadre administratif Erasmus Mundus pour l'ensemble des formations internationales de l'établissement,
- mutualisation des compétences acquises par les équipes au travers de montage et de la mise en œuvre de projets de formations Erasmus Mundus via une gestion intégrée,
- participation systématique aux réunions organisées par l'Agence Erasmus + France,
- développement de cours en français langue étrangère,
- développement de modules en ligne pour la mise en œuvre des étudiants internationaux,
- ouverture des écoles d'été au-delà des étudiants de la formation Erasmus Mundus,
- organisation d'une conférence annuelle ou biennale avec les anciens étudiants du master.

● **Les préconisations découlant des constats présentés plus haut sont les suivantes :**

Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les stratégies à l'international des établissements français d'enseignement supérieur participant à ce programme	P1 - Conduire une réflexion globale sur la façon d'inclure de façon plus systématique Erasmus + dans la définition de la stratégie internationale des établissements d'enseignement supérieur
Préconisations relatives aux effets des formations Erasmus Mundus sur les partenariats internationaux	P2 - Mener une réflexion sur l'introduction de modalités innovantes de relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs socio-économiques
	P3 - Organiser une conférence annuelle ou biennale avec les anciens étudiants des masters Erasmus Mundus afin de créer des liens entre les laboratoires de recherche et les entreprises d'accueil des anciens étudiants.
Préconisations relatives à la pérennité des formations Erasmus Mundus	P4 - Davantage et mieux anticiper l'arrêt potentiel des financements européens en menant une réflexion sur les solutions envisageables le plus en amont possible.
	P5 - Réfléchir à la mobilisation des financements disponibles dans le cadre d'autres dispositifs nationaux (IDEX, ANR, ...), européens et internationaux (financements provenant de fondations par exemple) pour financer l'aspect « formations » des masters.
	P6 - Approfondir la réflexion sur la continuité de l'octroi du label « Erasmus Mundus » après la fin du financement européen et faire des propositions opérationnelles à la Commission européenne.
Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les pratiques des établissements participants à ce programme	P7 - Mettre en place au sein des établissements une « cellule » Erasmus + ou au minimum une personne référente pour la sensibilisation des équipes pédagogiques, l'accompagnement des enseignants-chercheurs pour le montage de projets et le suivi administratif.
	P8 - Mieux valoriser l'implication des personnels impliqués dans la gestion des formations Erasmus Mundus
	P8.1 - Afin de limiter le turnover, conduire une réflexion au sein des établissements sur la pertinence de l'octroi d'un bonus financier ou d'une décharge horaire supplémentaire pour les personnels enseignants et les personnels administratifs impliqués dans la gestion des formations Erasmus Mundus. P8.2 - Revoir le système de prise en compte de l'implication des personnels dans les formations Erasmus Mundus.

Annexe 1

Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les pratiques des établissements participants à ce programme

P9 - Renforcer la diffusion des acquis issus des formations Erasmus Mundus en termes de pratiques administratives et pédagogiques vers les autres formations internationales des établissements.

P10 - Faire de la mutualisation et de la capitalisation de l'ensemble des bonnes pratiques un enjeu prioritaire

P10.1 - Faire des COMUE et des réseaux d'écoles (Centrale, Polytech, INSA, etc. .) des lieux de réflexion, de mutualisation et de capitalisation des bonnes pratiques en matière de montage et de gestion des projets Erasmus Mundus.

P10.2 - Utiliser Erasmus Mundus comme un moyen de mieux connaître la manière dont les établissements partenaires étrangers mobilisent et gèrent leurs relations avec le secteur privé.

P10.3 - Donner les moyens humains nécessaires à l'Agence Erasmus + France pour réaliser un travail d'identification des bonnes pratiques puis les diffuser auprès des établissements français.

P10.4 - Donner les moyens humains nécessaires à l'Agence Erasmus + France pour créer un réseau des établissements français impliqués dans les formations Erasmus Mundus et organiser une conférence annuelle des établissements afin d'échanger sur les bonnes pratiques, les difficultés et les moyens de les dépasser.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP)
placé sous la tutelle de deux ministères

(ministères en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation
24-25 quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Auteurs : Technopolis France : Léonor Rivoire, Patrick Eparvier, Olivier Mallet, Alain N'Ghauran

Septembre 2017

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



L'Observatoire
Erasmus +